

CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE ÉRASME

Projet de procès-verbal

11 octobre 2024

Etaient présent.es ou représenté.es

Directeur de l'école doctorale :

Antoine PÉCOUD

Directrice adjointe de l'école doctorale :

Yanita ANDONOVA, Chargée de mission formations doctorales

Représentant.es des unités de recherche :

Pierre-André BUVET directeur de TTN - absent

Christine CHEVRET-CASTELLANI directrice adjointe du LabSIC - représentée par Yanita ANDONOVA

Marine THEY directrice IDPS - représentée par Nicolas CLINCHAMPS

Rémi GAGNAYRE directeur du LEPS, représentée par Aurore MARGAT

Vincent BERRY directeur d'EXPERICE

Carine VASSY directrice adjointe de l'IRIS représentée par PECOUD Antoine

Bernard HAFTEL directeur de l'IRDA - représenté par Nicolas CLINCHAMPS

Florian HOUSSIER directeur de l'UTRPP - représenté par Hakima MEGHERBI

Mehrdad VAHABI directeur du CEPN - représenté par Riccardo MAGNANI

Corinne Luxembourg directrice de PLEIADE représentée par PECOUD Antoine

François MOREAU Directeur de ACT représentée par Séverine GIROD

Personnels BIATSS :

Séverine GIROD, responsable du pôle études doctorales

Cynthia SOUMIGRAY, Gestionnaire de l'école doctorale

Représentant.es des doctorant.es :

Talitha TSCHÖKE, Titulaire,

Sélim JOUDI, Suppléant,

Arnaud JOORIS, Titulaire représenté par Talitha TSCHÖKE

Ammar KULIC, Titulaire représenté par Talitha TSCHÖKE

Personnalités extérieures :

Guillaume BENNE, Anthropocène - absent

Thomas JOUANLANNE, Plaine Commune

Guillemette DE LARQUIER, absent

Françoise SULLET-NYLANDER, Université de Stockholm

Invité.es permanent.es :

Sandrine CARON, Coordinatrice des formations doctorales

Alexandra LÉPINE, Directrice de la recherche

Ordre du jour

1. Election de la direction de l'école doctorale Erasme.

Antoine Pécoud ouvre la séance à 09h37

Il informe le conseil du nombre de votants et des procurations transmises. Il y a une seule candidature pour la direction de l'école doctorale Erasme : Madame RIGOT Sandra. Il propose de lui accorder 10 min de présentation, suivie de 45 min de discussion, avant de procéder au vote.

Antoine Pécoud se propose comme président de scrutin, et propose Madame Lépine Alexandra et Caron Sandrine comme assesseurs.

Antoine Pécoud fait ensuite entrer Madame Rigot Sandra, qui prend la parole. Titulaire d'une double formation en droit des affaires (niveau master à Paris 1) et en économie, elle a soutenu une thèse sur la gouvernance et les stratégies des fonds de pension à l'université de Nanterre, puis une HDR sur la régulation et les stratégies des intermédiaires financiers au regard de l'investissement à long terme avec Dominique Plihon à USPN. Elle est devenue Professeure en 2023, après avoir été maîtresse de conférences à USPN pendant 12 ans. Ses recherches portent sur la finance et interrogent l'orientation de l'épargne au service du financement de l'investissement productif des entreprises mais aussi, plus récemment, l'investissement lié à la transition énergétique. Ses travaux se situent à l'interface de l'économie, de la gestion et du droit. Depuis le début de sa carrière, son engagement a été soutenu dans tous les domaines du métier d'enseignant-chercheur à travers un programme de recherche ambitieux et pluridisciplinaire. Ses travaux académiques sont orientés vers l'international avec des publications régulières dans des revues renommées (elle a co-écrit 5 ouvrages et 25 articles dans des revues à comité de lecture). Elle s'insère dans des réseaux de recherche et dans différentes communautés nationales et internationales (Chaire Energie et Prospérité (ENS-X), Chaire Energie du climat (dauphine), séjours de recherche à l'étranger). Ces partenariats représentent aussi une source de financement supplémentaire pour la recherche à l'USPN. Elle est également très impliquée dans l'animation de la recherche en participant notamment aux instances de son unité de recherche. Elle est investie dans l'encadrement et la formation à la recherche d'étudiants en master (37), a dirigé 6 doctorants et 3 post-doctorants, tout en participant à 8 CSI et 6 jurys de thèse. Elle est enfin assesseur recherche de son UFR à la Commission recherche et membre élue de la commission recherche de 2020 à 2023 (où elle a fait partie du bureau et de plusieurs groupes de travail).

Ces expériences lui ont permis de développer une vision globale des enjeux actuels en sciences humaines et sociales, ainsi qu'une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les doctorants et les jeunes chercheurs. Sa participation à la CR, où sont réunis des enseignants chercheurs issus de disciplines très différentes, l'a sensibilisée aux différences entre disciplines. Concernant l'ED Erasme, elle a participé aux jurys de contrats doctoraux. Elle conclut en affirmant qu'elle aime la recherche, la recherche collective, et la recherche pluridisciplinaire.

Sa candidature est motivée par plusieurs objectifs :

- Renforcer l'excellence académique
- Promouvoir la recherche interdisciplinaire
- Améliorer l'accompagnement des doctorants et leur insertion professionnelle
- Développer des partenariats avec d'autres institutions académiques et le secteur privé (CIFRE).

Antoine Pécoud remercie Madame Rigot Sandra pour cette présentation et ouvre la discussion.

Monsieur Sélim Joudi demande des précisions sur la manière de renforcer l'excellence académique. Madame Rigot Sandra explique que cela commence par l'attribution des contrats doctoraux à d'excellents candidats, en prenant en compte la répartition des unités de recherche, et en étant vigilant en ce qui concerne les unités de recherche plus petites. Monsieur Sélim Joudi demande si cela seulement les contrats doctoraux ou tous les projets de thèse. Madame Rigot Sandra indique qu'il faut améliorer la qualité des travaux, avec la direction et avec les comités de suivi individuel, car si les doctorants sont mieux suivis ils feront de meilleures thèses.

Madame Andonova Yanita demande à Madame Rigot Sandra comment elle envisage la gouvernance de l'école doctorale Erasme, concernant une éventuelle direction adjointe et les membres du bureau. Madame Rigot Sandra répond qu'elle propose Madame Savignac Emmanuelle comme directrice adjointe, et que pour les membres du bureau elle pense s'entourer de 3 personnes et continuer de travailler avec le bureau afin de le réunir lorsqu'il y aura des discussions à prendre. Avant de se prononcer plus avant, elle en discutera avec Madame Savignac Emmanuelle.

Madame Talitha Tschöke demande comment améliorer l'excellence des formations en ajoutant que l'excellence ne vient pas seulement des doctorants mais également de la qualité du suivi. Madame Rigot Sandra confirme que l'excellence n'est pas seulement une exigence vis-à-vis des doctorants mais aussi des encadrants.

Madame Megherbi Hakima demande si Madame Rigot Sandra envisage de démissionner de son poste de directrice adjointe de l'unité de recherche ACT pour cause d'éventuel conflit d'intérêt. Madame Rigot Sandra indique qu'effectivement il n'est pas possible de cumuler les deux et qu'il y aura donc un changement dans la direction de l'unité de recherche.

Madame Sullet- Nylander Françoise demande à Madame Rigot Sandra comment elle envisage le rôle des personnalités extérieures au sein du conseil de l'école doctorale Erasme. Madame Rigot Sandra indique que les extérieurs auront un rôle d'échange d'expérience sur les spécificités nationales, sur l'encadrement, sur les partenariats - notamment avec le secteur privé (CIFRE) – pour faciliter l'insertion professionnelle.

Madame Margat Aurore demande ce qu'il manque pour augmenter le nombre de thèses CIFRE. Madame Rigot Sandra indique qu'elle a obtenu une thèse CIFRE grâce à un master de sa mention (secteur finance) : cette thèse CIFRE provient des relations que certaines personnes ont avec les masters professionnels en économie et gestion. Elle ajoute qu'il y a une demande des étudiants à ce niveau puisque cela permet en amont d'avoir un pied dans le monde professionnel plutôt que la formation initiale. Madame Rigot Sandra informe qu'une CIFRE permet également de recevoir des frais d'environnement, très intéressant pour les unités de recherche.

Madame Tschöke Talitha demande si le montant des contrats doctoraux peut être amélioré. Madame Rigot Sandra indique que ce montant est déterminé au niveau national est n'est donc pas du ressort de l'école doctorale.

Madame Vercher-Chaptal Corinne souligne l'existence du dispositif COFRA, similaire à la CIFRE mais pour les administrations. Il y a possibilité d'utiliser ce dispositif avec Plaine Commune. Elle ajoute qu'au sein du bureau sortant elle faisait le lien avec le campus Condorcet, une mission importante notamment pour l'utilisation de la bibliothèque.

Monsieur Magnini Riccardo demande si un nombre précis de contrats doctoraux sera attribué par unité de recherche. Madame Rigot Sandra précise qu'aucun nombre précis ne sera désigné,

elle donne priorité à l'excellence du dossier du candidat, en gardant bien évidemment en tête les plus petites unités de recherche avec moins de moyens.

Madame Lépine Alexandra pose la question du lien entre les deux écoles doctorales. Madame Rigot Sandra répond qu'elle s'inscrira dans la continuité des liens établis entre les deux ED.

Monsieur Berry Vincent demande si une politique existe pour les contrats fléchés. Monsieur Pécoud Antoine précise que la limite du nombre de contrats fléchés par unité de recherche est de deux. Il ajoute également que l'appel pour les contrats fléchés sera lancé plus tôt en 2024 pour avoir plus de temps pour le recrutement de candidats.

Madame Tschöke Talitha demande si les formations externes peuvent être financées. Monsieur Pécoud Antoine indique que l'école doctorale finance désormais des écoles d'été. Pour le reste, l'ED organise ses propres formations de ce fait les autres formations externes ne sont pas financées. Madame Andonova Yanita souligne que la formation se fait principalement par la recherche, notamment en participant à des colloques, et qu'une grande partie du budget de l'Ecole doctorale Erasme est consacré au financement de colloque.

Madame Vercher-Chaptal Corinne indique que l'évaluation HCERES a certainement indiqué des axes d'améliorations qui peuvent guider la prochaine direction. Madame Lépine Alexandra informe des recommandations de l'évaluation : le lien avec le territoire, le suivi de l'insertion des docteurs et la continuité des master-doctorat.

Monsieur Clinchamps Nicolas soulève la question de l'interdisciplinarité : en droit, une thèse doit être monodisciplinaire pour passer les concours. Madame Rigot Sandra explique qu'en économie et gestion ils rencontrent le même problème, et qu'il est plus difficile de publier des travaux interdisciplinaires. Madame Lépine Alexandra note que le doctorat ne sert pas seulement à passer les concours de maître de conférences : il n'y a qu'une petite partie des doctorants qui suivent ce parcours professionnel.

Au terme de la discussion, le conseil vote. Il y a vingt votants, dix-huit voix pour Madame Rigot Sandra et deux votes blancs. Il félicite Madame Rigot Sandra pour son élection et lève la séance à 11h32.